Plan d'action Jeunesse 2016-2019

Préambule

Des élus de collectivités territoriales affirment :
« Il faut agir auprès des jeunes d'aujourd'hui car ce sont les citoyens de demain, dans la plus grande démocratie possible ».

Ils ajoutent :
« Le temps libre des jeunes doit être considéré comme un espace éducatif à part entière : jeunes, parents, structures jeunesse, associations, élus, collèges, lycées, doivent être les principaux acteurs d'un projet global pour la jeunesse ».

Les objectifs éducatifs d'une politique jeunesse

• **Permettre aux jeunes de s'approprier des lieux identifiés**, qu'ils soient acteurs de leurs loisirs, qu'ils connaissent leur environnement pour mieux s'y situer et donc mieux agir.
• **Valoriser les attitudes éducatives**, reposant sur la tolérance, le respect des autres, le respect des idées et l'acceptation des différences comme source d'enrichissement.
• **Permettre aux jeunes de mettre en avant leurs compétences** afin de les valoriser en favorisant les prises d'initiatives ainsi que la création de projets individuels et collectifs.
• **Faire en sorte que les jeunes soient autonomes et responsables de leurs actes** afin de participer à la vie sociale de la commune
• **Accueillir le plus grand nombre de jeunes de la commune Loire-Authion** en favorisant la rencontre de l'autre et en agissant pour l'intégration sociale de chacun.

Rappel du projet de l'AIDAL

• **Favoriser l'accueil des jeunes de 11 à 25 ans** : avec des lieux d'accueil, des activités adaptés aux jeunes de 11 à 25 ans. Valoriser les EJ sur le territoire de la Loire-Authion. Les animer par un personnel qualifié.
• **Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre :** les responsabiliser dans le fonctionnement de l'espace jeune, les impliquer dans la mise en place des projets d'animation et d'auto-gestion. Les accompagner dans leur démarche d'information, d'orientation scolaire ou professionnelle
• **Leur permettre de découvrir le milieu dans lequel ils vivent et évoluent.** Mettre en place des actions avec les partenaires locaux.
• **Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence :**
> Permettre la valorisation de soi. S'ouvrir sur l'extérieur.
> Renforcer les liens entre les jeunes et les adultes.
• **Favoriser le lien social et la cohésion de groupe :** favoriser les liens inter-générationnels ainsi que la mixité sociale et de genre.

Les objectifs prioritaires du plan d'action 2016-2019

Axe : épanouissement des jeunes

	Objectifs opérationnels	Actions	Comment ? Des exemples	Échéancier
Cap Ados 11-25 ans	Accéder aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.	Participation à des événements locaux et/ou angevins.	Propositions d'ateliers socio-culturels le jeudi pour les 11/15 ans.	À l'année
	Développer l'esprit d'ouverture et de découverte, susciter la curiosité.	Débats et discussions ouvertes sur les préoccupations des jeunes, les faits de société, l'actualité.	Au quotidien : Discussions informelles avec les jeunes, apport d'un regard critique, mise en avant des valeurs humanistes, solidaires et alternatives de l'éducation populaire. Ponctuellement : débats organisés dans les EJ, intervenants, théâtre forum, conférences, témoignages.	À l'année
	Favoriser la démarche de projets.	Concrétisation de projets à partir des centres d'intérêts des jeunes, accompagnement des animateurs.		2/3 événements annuels

	Objectifs opérationnels	Actions	Comment ? Des exemples	Échéancier
Valorisation des jeunes 11-25 ans	Mettre en valeur les compétences des jeunes et les rendre visibles aux yeux des adultes Leur donner accès à la vie publique Les impliquer dans la vie locale	Discours et attitude bienveillante des animateurs et des adultes vis à vis des jeunes. Valorisation des savoirs faire et des engagements. Prise en compte des revendications et besoins des jeunes dans les communes Intégration des jeunes dans les comités pilotage des manifestations et des actions communales. Création de commissions jeunesse communales.	Les EJ, lieu d'écoute de la parole des jeunes. Relais dans la presse ou les bulletins municipaux des engagements, actions menées par les jeunes. Soutien financier ou logistique pour des projets individuels ou collectif : - Bourse Loire-Authion - Création d'une manifestation les jeunes ont du talent sur le commune Loire-Authion - Cérémonies dans les communes pour les jeunes « talentueux » (métiers, sports, musique, engagements...) ou des initiatives de jeunes en faveur l'intérêt général - Des bénévoles « jeunes » au Repair Café…	Permanent 1 manifestation annuelle Organisées par les communes Selon l'actualité
11-15 ans Cap Ados	Assurer la continuité éducative entre l'enfance et la jeunesse Renforcer les liens entre les jeunes des différentes communes	Mise en place des Passerelles entre les AL et les EJ Programmation inter-co, temps forts, activités dans les EJ tps scolaires + 2 pôles d'activités pdt les vacances.	Planning commun activités AL/AJ pendant les vacances. Camps enfance/jeunesse avec équipe mixte FOL/AIDAL. Activités sportives, artistiques, socio-culturelles, numériques, ludiques, culinaires… Mini-stages thématiques	À l'année Été Toute l'année Pdt les vacances
CLAS 11-15 ans	Accompagner la réussite scolaire des collégiens et soutenir les parents	Séances collectives acc. scolarité selon cahier charges CAF (AIDAL labellisé en 2015) : entraide, méthodologie, ouverture culturelle, ateliers ludiques, écoute parents, médiation collèges/parents.	1 créneau/sem proposé par les EJ. Encadrants : animateurs et bénévoles. Implication des parents dans le CLAS.	D'octobre à juin.
Familles	Être un lieu ressource et d' écoute pour les parents Développer les liens avec les parents	Mise en place d'actions familles et parents	Café parents Sorties familles Soirées / repas familles Soirées débats	A l'année ou ponctuel

Éducation à la citoyenneté

Actions	Objectifs opérationnels et public visé	Actions	Comment ? Des exemples	Échéancier
Information Jeunesse (PIJ) 15-25 ans	Favoriser l'éducation à l'information : une nécessité pour être un citoyen libre, averti et doté d'un sens critique.	Création d'un service Info Jeunesse 15-25 ans : écoute, conseil, accompagnement. (permanences fixes et itinérantes -caravane-), animations, partenariats avec les structures et associations locales, le lycée de Narcé, les mairies, collaboration entre les animateurs jeunesse (relais, détection des besoins et attentes des jeunes) et les animateurs numérique. Labelisation PIJ (DDCS + CRIJ) = accès base de données papier/numérique, intégration de l'AIDAL au réseau départemental et régional.	Documentation dématérialisée et papier (base de données du CRIJ). Info itinérante et convivialité : caravane prévention festivals, conso, PCAR débats mouvants, théâtre forum bourses aventure, emploi, logement, santé expositions....	1er semestre 2016 Ouverture de 2 PIJ/EJ (15-25 ans) Accueil tous les jours + itinérance sur la commune
Auto-gestion des EJ 15-25 ans	Responsabiliser les jeunes vis à vis des EJ Valoriser la pédagogie de l'expérience Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes auprès des communes	Mise en place d'un système d'autogestion des EJ dans les communes (en dehors des heures ouverture AIDAL)	Des jeunes responsables avec des parents, des élus, des habitants. Suivi et régulation par les animateurs de l'AIDAL + commissions régulières. Création d'une charte, d'un règlement intérieur. Mise en place d'un fonctionnement adapté au contexte de chaque commune. Accompagnement des demandes des jeunes	1er semestre 2016 Selon le contexte de chaque commune

Insertion sociale et professionnelle des jeunes

	Objectifs opérationnels	Actions	Comment ? Des exemples	Échéancier
Animation 15-25 ans	Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle Maintenir les jeunes sur le territoire Leur permettre de faire des choix personnels pour construire leurs trajectoires de vie	Développement des liens entre les jeunes et le monde du travail Renforcement du partenariat AIDAL/MLA	Développement de partenariats : - mise en place de chantiers d'insertion et de mini-chantiers - forum des métiers et de l'emploi - portes ouvertes des entreprises - découverte des métiers (réseau de bénévoles) Possibilité de stages dans les collectivités territoriales, les associations de la commune Loire-Authion, les entreprises locales Permanences MLA dans les PIJ/EJ Actions PIJ à partir des besoins et préoccupations 1 accueil de tous et notamment des plus fragiles. Posture prof. d'accompagnement, d'écoute, de non-jugement, de soutien	Été et chantiers spécifiques selon les communes 1 fois/ par an entre 2016 et 2018 1er semestre 2016

Critères d'évaluation

Indicateurs quantitatifs :

- **Fréquentation mensuelle :** nombre de passages, répartition G/F, âges, répartition par commune...
- **Actions réalisées/non réalisées**
- **Nombre de partenariats nouveaux**
- **Nombre d'actions nouvelles communes/Loire-Authion/AIDAL**

Indicateurs qualitatifs :

- **Questionnaire de satisfaction** auprès des jeunes, des parents.
- **Qualité relationnelle avec le public**
- **Visibilité de l'information**
- **Opérationalité des conseils** dans la vie des jeunes
- **Qualité du partenariat**
- **Rapports d'activités** sur les différentes actions
- **Compte-rendu du travail** en commission jeunesse/ CA AIDAL

Projet pédagogique des Espaces Jeunesse

- **MUTI-SITES :**

- **2 équipes animateurs :** 11-15 ans et 15-25 ans
- **Pour les 15-25 ans** (2 sites). PIJ ouvert tous les jours + itinérance
- **Accueil en auto-gestion des 15-25 ans** (7 sites). En dehors des heures ouverture AIDAL, selon contexte des communes.
- **Pour les 11-15 ans** (7 sites). Accueil 1 semaine sur 2 dans chaque commune temps scolaire. Accueil Andard / Corné pdt les vacances.

- Programmation d'activités mercredi / samedi / vacances scolaires
- 1 créneau par semaine TAP / Accompagnement scolaire
- 1 atelier socio-culturel le jeudi soir
- 1 soirée Projets Blabla le vendredi
- 1 accueil des parents les samedis matins
- De la présence sociale dans les communes

L'inscription des jeunes

Tous les ans, les jeunes et leurs familles sont à même de remplir une **fiche d'inscription** notifiant les coordonnées, les autorisations parentales et la fiche sanitaire.
L'AIDAL délivre alors une carte d'adhérent contre **5€ de cotisation/famille/an**.

L'équipe

L'équipe d'animateurs est composée de **6,5 ETP**. Leur contrat de travail est régi par la convention collective de l'animation.
Missions des animateurs 11-15 ans : accueil, activités, projets, camps, TAP, accompagnement scolarité, parentalité, vie locale, lien avec animateurs 15-25.
Missions animateurs 15-25 ans : accueil, PIJ, insertion sociale/prof, accompagnement projet : individuel/ mini-groupe, suivi auto-gestion des EJ, développement de partenariats (éducatif, social, justice, emploi, santé...), vie locale.

Les modalités de participation des jeunes

Les espaces jeunesse sont des lieux de vie et d'expérimentation, ils visent à mobiliser les jeunes et à leur donner toutes formes de responsabilités.
Mais il n'y a pas obligation de faire quelque chose ou de s'engager.

Les activités des EJ

Les animateurs comme les jeunes sont « force de propositions ».

L'équipe propose une **programmation d'activités** à chaque période de vacances et des **temps forts**.
Au quotidien, la vie des espaces jeunesse s'opère autour d'**activités spontanées** en s'appuyant sur le matériel pédagogique mis à la disposition
Tous ces moments d'activités sont entrecoupés d'**échanges** et de **discussions entre jeunes et avec les animateurs**. La « convivialité », la bonne humeur, l'humour, l'empathie, la bienveillance, le non jugement font partie des postures professionnelles indispensables pour travailler avec les jeunes.

La participation des familles

Participation des parents à la vie des EJ : échanges réguliers avec l'animateur, visites à l'EJ, coups de main, accompagnement transport et sorties, moments conviviaux avec les jeunes, participation à des actions d'autofinancements avec les jeunes et les animateurs.